

Préavis n°02/2024

Réaménagement des espaces extérieurs du site scolaire du Mottier

Demande d'un crédit d'étude de CHF 149'000.- pour l'établissement d'un avant-projet et mise en place d'un chantier participatif

Liens avec le programme de législation

Opérer un développement urbain durable:

- Développer un centre-ville harmonieux

Anticiper les effets du changement climatique:

- Désimperméabiliser et revégétaliser les sols où c'est possible / Végétaliser les espaces publics

Accompagner les jeunes:

- Inclure les jeunes dans les réflexions autour des projets communaux et susciter leur intérêt

Promouvoir la vie de quartier:

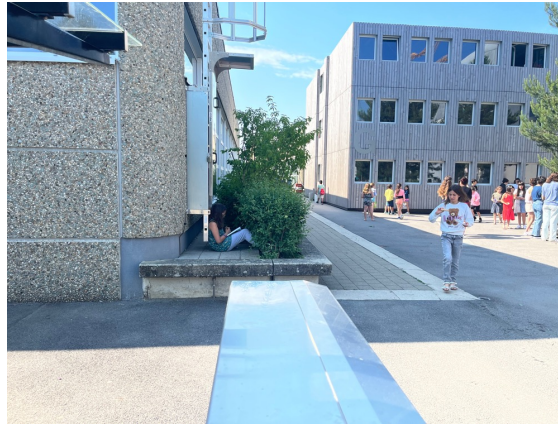
- Animer les espaces publics au centre-ville

Favoriser la biodiversité:

- Sensibiliser la population aux valeurs et enjeux de la biodiversité



Etat initial de la cour du Mottier



Phase 0 – Remise en état du Mottier B



Phase 0 – Remise en état du Mottier B

- Demande explicitée de ne pas bétonner les abords immédiats du bâtiment (Contrat passé avec le maître d'œuvre)

Phase I – avant-projet et chantier participatif (objet du préavis)



Phase I – avant-projet et chantier participatif (objet du préavis)



Phase I – Aménagements tests et légers

- Précision de l'avant-projet et chiffrage
- Chantier participatif et aménagements tests sur l'ensemble du périmètre

Phase II – Projet et chantier définitif



TERRITOIRE, ÉCONOMIE ET RELATIONS EXTÉRIEURES
SERVICE DE L'URBANISME

LE MONT
sur Clausen

Phase II – Projet et chantier définitif



Phase II – Aménagements lourds

- Etablissement du projet et des coûts
- Chantiers lourds sur tout le périmètre (dégrappage, plantations et aménagements d'éléments finaux selon les tests effectués en phase I, suivi de chantier, etc.)